



DOCUMENT

7

**Projets de résolution
proposés par les
Organisations Membres**

Le centre de soutien pour l'Europe du Bureau Mondial du Scoutisme a compilé tous les projets de résolutions proposés par les Organisations Membres pour considération par la 25e Conférence Européenne du Scoutisme (2025) et ainsi approuvés par son comité des résolutions.

Une brève explication, le texte du projet de résolution et des informations générales sont inclus dans le document de la Conférence afin de fournir aux Organisations Membres les informations nécessaires pour faciliter les discussions avant qu'une décision ne soit prise par la Conférence lors d'une séance de vote à la Conférence. Les détails concernant les séances préparatoires et le processus de proposition d'amendements sont disponibles sur le site internet de la Conférence.

Table des matières *

2025-R05 – Assurer un accès équitable aux événements régionaux grâce à des mécanismes de solidarité financière	3
2025-R06 – Renforcer la mise en œuvre des outils de durabilité	7
2025-R07 – Assurer l'avenir du Roverway : gouvernance, responsabilité et participation inclusive	10
2025-R08 – Scoutisme pour la paix : renforcer la solidarité et l'engagement des jeunes dans la construction de la paix en Europe.....	13
2025-R09 – Azimuth – Connecter les Scouts pour voyager dans la région.....	17
2025-R10 – Assurer une collaboration continue entre la Région Europe AMGE et la Région Européenne du Scoutisme.....	20
2025-R11 – Avenir du travail conjoint.....	23

* Les projets de résolutions 2025-R01, 2025-R02, 2025-R03 et 2025-R04 ont été proposés par le Comité Européen du Scoutisme et sont publiés dans le [document de Conférence 3](#).

2025-R05 – Assurer un accès équitable aux événements régionaux grâce à des mécanismes de solidarité financière

Contexte

La Région Européenne du Scoutisme s'engage à favoriser l'inclusion, la coopération et l'égalité des chances pour toutes ses Organisations Membres. Toutefois, des obstacles financiers et logistiques continuent d'entraver la pleine participation de certaines Organisations Membres aux événements régionaux. Les disparités en termes de produit intérieur brut (PIB) par habitant, les frais de voyage élevés, les restrictions en matière de visas et les limitations au franchissement des frontières affectent de manière disproportionnée les Organisations Membres issues de pays économiquement ou géographiquement défavorisés, limitant ainsi leur participation aux activités régionales.

Pour y remédier, la présente résolution propose de créer un mécanisme de soutien financier structuré et fondé sur des données, guidé par des critères clairement définis qui reflètent les défis réels auxquels les Organisations Membres peuvent être confrontées. Ces critères comprennent des facteurs économiques, tels que le PIB par habitant et la stabilité de la monnaie, et des considérations logistiques telles que la distance à parcourir, le coût des visas et les limitations aux frontières. En outre, le modèle intègre l'historique de la participation et la représentation des jeunes afin de garantir une participation équilibrée et tournée vers l'avenir.

En outre, compte tenu des difficultés particulières rencontrées par les Organisations Membres de pays soumis à des contraintes financières ou logistiques, la résolution prévoit la prise en charge financière complète d'au moins un représentant de ces Organisations Membres, y compris les frais de voyage, de visa et de participation. Cette disposition garantira qu'aucune Organisation Membre ne sera exclue des activités régionales en raison de contraintes financières ou de désavantages géographiques.

En adoptant cette résolution, la Conférence Européenne du Scoutisme, à travers les votes de ses Organisations Membres, renforce son engagement à favoriser un environnement inclusif et accessible, assurant que toutes les Organisations Membres, indépendamment de leur statut économique ou de leur position géographique, ont l'opportunité de participer activement et de contribuer aux événements, initiatives et activités de la Région Européenne du Scoutisme.

Proposition de contenu

La 25e Conférence Européenne du Scoutisme,

- *Reconnaissant* l'importance d'une participation inclusive aux événements régionaux,
- *Reconnaissant* que les contraintes financières puissent limiter la capacité de certaines Organisations Membres à participer aux activités régionales,
- *Considérant* la diversité des situations économiques en Europe, y compris les disparités dans le produit intérieur brut (PIB) par habitant,
- *Notant* que les frais de voyage varient considérablement en fonction de la distance géographique et des exigences en matière de visa, en particulier pour les non-membres de l'UE,
- *Tenant compte* du fait que les restrictions au passage des frontières et les moyens de transport diffèrent d'un pays à l'autre, ce qui a une incidence sur l'accessibilité des événements,
- *Consciente* que les Organisations Membres ont différents niveaux d'implication et de participation historique à ces événements,
- *Soulignant* que certaines Organisations Membres sont confrontées à l'instabilité monétaire et à l'inflation, ce qui a un impact sur l'accessibilité de la participation,
- *Soutenant* l'engagement des jeunes, et
- *Notant* la nécessité d'encourager la participation des représentants des Organisations Membres âgés de moins de 30 ans.

Demande au Comité Européen du Scoutisme de,

- **D'établir** et de mettre en œuvre un mécanisme de soutien financier structuré et transparent pour les Organisations Membres, sur la base de huit critères clairement définis (*pour une explication détaillée de la formule du score de solidarité et la liste complète des critères pondérés, veuillez vous référer à l'annexe 1*)*.

1. Le PIB par habitant du pays concerné (ou l'indice de revenu national équivalent),

2. L'impact des fluctuations monétaires et de la stabilité économique,
3. La distance entre le lieu de l'événement et le pays de l'Organisation Membre,
4. La disponibilité et le caractère abordable des options de transport, en particulier pour les États non-membres de l'UE,
5. Le coût des visas et la complexité des procédures de demande,
6. La difficulté de franchir les frontières en raison de restrictions politiques ou logistiques,
7. Le degré de participation passé de l'Organisation Membre aux événements régionaux,
8. L'âge moyen des participants proposés, avec une attention particulière pour les délégations dont la majorité des participants ont moins de 30 ans.

Encourage le Comité

- **À offrir** une couverture financière complète à au moins un participant issu d'une Organisation Membre défavorisée, le cas échéant.

Exhorte le Comité Européen du Scoutisme

- **À garantir** l'apport d'un soutien technique et consultatif aux Organisations Membres qui demandent de l'aide.

Demande au Comité Européen du Scoutisme

- **De réviser et d'affiner périodiquement** le mécanisme en fonction de l'évolution de la situation régionale.

Proposé par : Azərbaycan Skautlar Assosiasiyası (AZ)

Soutenu par : Türkiye İzcilik Federasyonu (TK), Національну Організацію Скаутів України (UA)

* Veuillez vous référer à l'annexe 1 (au verso) qui présente le modèle basé sur une formule de score de solidarité actualisée.

Annexe 1 – Formule actualisée du score de solidarité

La Région Européenne du Scoutisme a toujours donné la priorité à une participation inclusive et équitable à ses événements régionaux. Cependant, de nombreux obstacles financiers et logistiques subsistent pour certaines Organisations Membres, en particulier celles des pays ayant des contraintes économiques ou un accès géographique limité. Un cadre de soutien mesurable est essentiel pour aborder ces disparités de manière transparente et objective. La formule de notation a été conçue après avoir analysé les principaux facteurs structurels et contextuels qui influencent de manière significative la capacité d'une Organisation Membre à participer à des événements régionaux. Chaque critère reflète une dimension distincte de l'accessibilité : la puissance économique, la distance géographique et les contraintes logistiques ou réglementaires (complexité des visas, restrictions frontalières, écart géographique, etc.). Des pondérations ont été attribuées en fonction de la pertinence perçue et de l'impact proportionnel, sur la base des données disponibles, des réalités logistiques quotidiennes et des tendances passées en matière de participation dans la région.

Ce modèle fournit un score de solidarité (SS) quantitatif basé sur huit critères pondérés afin de garantir une distribution équitable et transparente de l'aide financière. Le score reflète le besoin global de soutien d'une Organisation Membre.

Mise à jour de la formule du score de solidarité

$SS = \sum_{i=1}^8 (C_i \times W_i)$	<p>Où :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ SS : score de solidarité (0 à 1) ▪ C_i : note pour le critère i (0 à 1) ▪ W_i : pondération du critère i (énuméré ci-dessous)
--------------------------------------	--

Tableau des critères et des pondérations

N°	Critère	Description	Pondération
1	Capacité économique (PIB par habitant ou niveau de revenu de la Banque mondiale)	Reflète la situation financière générale	0,25
2	Volatilité des devises / inflation	Évalue la stabilité économique	0,06
3	Distance par rapport au lieu de l'événement	Éloignement géographique	0,14
4	Disponibilité et coût des transports	Difficulté et coût d'accès à l'événement	0,14
5	Coût et complexité de l'obtention d'un visa	Charge administrative et financière liée à la demande de visa	0,09
6	Restrictions frontalières et géopolitiques	Obstacles politiques/géographiques à la participation aux événements	0,06
7	Participation antérieure à des événements régionaux	Moins de participations passées = plus grande priorité (au cours des 5 dernières années)	0,13
8*	Âge des participants	Davantage de jeunes = plus grande priorité (les moins de 30 ans sont mis en avant)	0,13

* Le critère 8 encourage la participation des jeunes et s'aligne sur la stratégie d'engagement des jeunes de l'OMMS. Les délégations dont la moyenne d'âge des participants est inférieure à 30 ans obtiennent une meilleure note dans cette catégorie.

Interprétation

- **Score SS ≥ 0,75** → Couverture financière complète recommandée
- **0,5 ≤ Score SS < 0,75** → Soutien financier partiel recommandé
- **Score SS < 0,5** → Soutien uniquement sur demande ou selon disponibilité

Ce modèle garantit l'impartialité, la transparence et l'équité, et sera revu périodiquement à la lumière des développements économiques, politiques et logistiques dans la Région Européenne du Scoutisme.

Document d'informations générales

Préparé par le centre de soutien pour l'Europe du Bureau Mondial du Scoutisme

Titre du projet de résolution :	Assurer un accès équitable aux événements régionaux grâce à des mécanismes de solidarité financière
Proposé par :	Azərbaycan Skautlar Assosiasiyası (AZ)
Soutenu par :	Türkiye İzcilik Federasyonu (TK), Національну Організацію Скаутів України (UA)

Implications en matière de politiques

Ce projet de résolution a un impact sur la planification et la gestion des événements régionaux et est lié à l'objectif 2 de la [stratégie pour les événements de l'OMMS](#) et à la recommandation 2.4 du [résumé sur la révision et l'innovation des événements du Scoutisme Mondial](#).

Ce projet de résolution a également un impact sur les dernières décisions du Comité Européen du Scoutisme depuis 2021 visant à élargir la réserve pour les frais d'inscription et de participation. Suite à la décision du Comité, des parties des résultats de fin d'année (le cas échéant) sont régulièrement allouées sur la base d'estimations fournies par le bureau.

Contexte historique

Les résolutions, décisions ou propositions historiques suivantes sont pertinentes lors de l'examen de ce projet de résolution :

- Résolutions de la Conférence Mondiale du Scoutisme
 - 2024-06 : Stratégie pour les événements de l'OMMS
 - 2024-07 : Vers une Conférence Mondiale du Scoutisme réellement inclusive
- Résolutions de la Conférence Européenne du Scoutisme :
 - EUR-R05-2013 : Coût des événements

Implications en matière de ressources

Ressources humaines	Ressources financières
Bénévoles : <ul style="list-style-type: none">▪ Ce travail serait assigné dans le cadre de l'élément de suivi, qui se trouve dans les tâches clés du trésorier régional et du Comité Européen du Scoutisme.	Dans l'attente de la confirmation de la formule et de sa mise en œuvre par événement, les seuls aspects qui peuvent être estimés sont les suivants : <ul style="list-style-type: none">- Nombre moyen d'événements par période triennale (à l'exclusion de ceux qui sont entièrement financés) : 12.- Coût moyen par participant en cas de prise en charge complète : 1200 USD.- 50% des OM ont bénéficié d'un soutien au fil du temps.
Personnel : <ul style="list-style-type: none">▪ Le personnel chargé de la gestion des événements et des finances devrait consacrer 0,3 ETP aux actions proposées dans ce projet de résolution.	
Ressources externes : <ul style="list-style-type: none">▪ Des consultants externes pour soutenir le développement de modèles appropriés s'ils ne sont pas trouvés en interne.	
	Cette estimation devrait permettre d'informer et de conduire à des ajustements dans la budgétisation de chaque événement régional, des objectifs régionaux de collecte de fonds, de composantes spécifiques du budget régional annuel et des ressources générales de la Région.



2025-R06 – Renforcer la mise en œuvre des outils de durabilité

Contexte

Depuis la naissance du mouvement scout, nous avons pris soin de nos communautés et, par la suite, assumé la responsabilité de prendre soin de la nature. Au cours de ces dernières décennies, nous avons renforcé notre engagement en faveur de la durabilité et sommes devenus un mouvement plus respectueux de l'environnement.

La 43e Conférence Mondiale du Scoutisme, au Caire en 2024, a adopté [la nouvelle Stratégie pour le Scoutisme du Scoutisme Mondial](#), qui stipule que « le Scoutisme montrera l'exemple et plaidera en faveur de la durabilité et de la résilience environnementale, économique et sociale et des impacts positifs, tant au niveau local que mondial. » Notre région a l'habitude de travailler sur ces questions, mais nous pouvons et devons faire plus.

La Région Européenne du Scoutisme a également beaucoup travaillé sur les Objectifs de développement durable (ODD). La transparence et le partage d'informations sont essentiels pour atteindre les ODD.

Ces dernières années, nos bénévoles et employés ont consacré d'innombrables heures de travail à l'élaboration, à l'amélioration et au maintien de lignes directrices, de listes de contrôle, d'outils et de rapports sur le développement durable. Ces documents ne sont cependant pas mis en œuvre. Depuis notre dernière Conférence Européenne du Scoutisme, la Région a travaillé dur pour développer une stratégie de durabilité ainsi qu'une feuille de route pour une Région plus durable.

Nous voulons que la Région Européenne du Scoutisme mette en œuvre nos lignes directrices, nos listes de contrôle et nos outils. C'est pourquoi nous souhaitons introduire des mesures de transparence, pour montrer comment les choix effectués lors de la phase de planification d'un événement régional tiennent compte des questions de durabilité et utilisent la liste de contrôle pour les événements durables. Cela permettra d'assurer la responsabilité des événements régionaux et de respecter nos engagements en matière de développement durable. L'utilisation cohérente et transparente des outils et des lignes directrices en matière de durabilité améliorera la durabilité de la région et inspirera les autres. En montrant l'exemple, nous pouvons éduquer et encourager les Organisations Membres, les OSM et les Scouts, ainsi que d'autres organisations et personnes au sein de nos communautés.

Une bonne mise en œuvre de nos outils nous permettra de nous assurer que ces outils soigneusement développés servent à des fins éducatives, en fournissant aux participants de l'événement les bonnes pratiques. Par le biais d'un rapport clair ou d'une présentation des pratiques de durabilité, les participants de l'événement sont invités à réfléchir aux défis de la durabilité et à la manière dont ils peuvent intégrer des pratiques similaires dans leurs propres événements.

Proposition de contenu

La 25e Conférence Européenne du Scoutisme,

- *Appelant* à une approche transparente de la gestion de la durabilité,
- *Reconnaissant et utilisant* les stratégies et les outils disponibles, comme la liste de contrôle pour des événements durables, élaborée par nos bénévoles et notre personnel régional, et
- *Affirmant* sa responsabilité de montrer l'exemple et d'éduquer à la gestion du développement durable

Demande au Comité Européen du Scoutisme,

- **D'assurer** une mise en œuvre transparente de la feuille de route pour le développement durable, en introduisant des exigences en matière de rapports lors de tous les événements régionaux de la Région Européenne du Scoutisme. Ce rapport devra montrer comment l'équipe de planification a utilisé la liste de contrôle pour des événements durables et pris des décisions ayant des répercussions sur la durabilité de l'événement.

- **D'enjoindre** les équipes chargées de l'organisation d'un événement à présenter ce rapport à tous les participants – avant, pendant ou après l'événement –, afin de garantir la responsabilité et d'encourager la participation active aux efforts de développement durable.
- **De développer et d'évaluer en continu** les outils de durabilité existants afin de faciliter l'organisation d'événements régionaux durables.
- **De présenter ou récompenser** les bonnes pratiques en matière d'événements durables.
- **De rédiger** un rapport à la fin de la période triennale 2025-2028 recensant les efforts et réussites en matière d'événements durables, afin de permettre aux futurs organisateurs de tirer les leçons des événements précédents.

Proposé par : Scouterna (SE)

Soutenu par : Pfadfinder und Pfadfinderinnen Österreichs (AT), Guidisme et Scoutisme en Belgique (BE), Bandalag íslenskra Skáta (IS), Federação Escutista de Portugal (PT)

Document d'informations générales

Préparé par le centre de soutien pour l'Europe du Bureau Mondial du Scoutisme

Titre du projet de résolution :	Renforcer la mise en œuvre des outils de durabilité
Proposé par :	Scouterna (SE)
Soutenu par :	Pfadfinder und Pfadfinderinnen Österreichs (AT), Guidisme et Scoutisme en Belgique (BE), Bandalag íslenskra Skáta (IS), Federação Escutista de Portugal (PT)

Implications en matière de politiques

Ce projet de résolution touche et vise à mesurer l'approche de la Région Européenne du Scoutisme en matière d'événements durables, en ce qui concerne la mise en œuvre des lignes directrices, les listes de contrôle, les recommandations et les outils existants en matière de durabilité, y compris :

- [Boussole climatique de la Région Européenne du Scoutisme](#)
- [Liste de contrôle pour les événements durables](#)
- [Lignes directrices de l'OMMS pour l'organisation d'événements durables](#)
- [Région Européenne du Scoutisme – En route vers le zéro net](#)
- [Stratégie pour l'impact climatique de l'OMMS](#)

Contexte historique

Les résolutions, décisions ou propositions historiques suivantes sont pertinentes lors de l'examen de ce projet de résolution :

- Résolutions de la Conférence Mondiale du Scoutisme
 - 2021-08 – Renforcer la durabilité de l'OMMS dans le domaine de l'environnement
 - 2017-10 – Impact sur la durabilité environnementale
 - 2005-20 – Développement durable
- Résolutions de la Conférence Européenne du Scoutisme
 - EUR-R03-2022 – Plan régional du Scoutisme 2022-2025
 - EUR-R01-2019 – Plan régional du Scoutisme 2019-2022 – « Grandir ensemble en Europe ».

Implications en matière de ressources

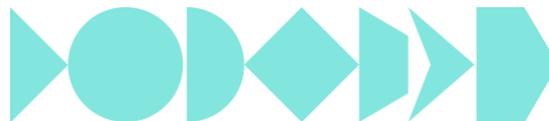
La mise en œuvre réussie de ce projet de résolution nécessite des ressources humaines et financières dédiées afin d'assurer une mesure efficace de la mise en œuvre des lignes directrices, des listes de contrôle, des recommandations et des outils existants en matière de durabilité lors d'événements régionaux dans la Région Européenne du Scoutisme, y compris par le biais d'évaluation et de suivis réguliers. La Région Européenne du Scoutisme s'efforcera d'optimiser les ressources existantes et

d'explorer les possibilités de financements pour atteindre les objectifs définis dans ce projet de résolution.

Ressources humaines

Ressources financières

<p>Bénévoles :</p> <ul style="list-style-type: none"> De quatre à huit bénévoles qui auront pour tâche d'appuyer une équipe de suivi et d'évaluation et/ou de durabilité dans la Région Européenne du Scoutisme. 	<p>Estimation de 95 000 USD pour la mise en œuvre complète de toutes les mesures proposées. Ces coûts sont estimés sur la base des coûts opérationnels du Bureau Mondial du Scoutisme, en tenant compte des éléments suivants :</p>
<p>Personnel :</p> <ul style="list-style-type: none"> Le personnel chargé de soutenir une équipe de suivi et d'évaluation et/ou de durabilité dans la Région Européenne du Scoutisme devrait consacrer 0,2 ETP aux actions proposées dans ce projet de résolution. 	<ul style="list-style-type: none"> Soutien au suivi et à l'évaluation ainsi qu'aux efforts de durabilité (personnel et bénévoles). Coûts liés à la contribution de la Région au travail du Climate Action Accelerator.
<p>Ressources externes :</p> <ul style="list-style-type: none"> Partenariat avec Climate Action Accelerator (CAA) 	<p>Toutes les possibilités de financement permettant la mise en œuvre des mesures proposées seront examinées au fur et à mesure qu'elles se présenteront.</p> <p>Note : Cette estimation correspond au coût prévu pour la mise en œuvre des objectifs liés à la durabilité inclus dans le Plan régional du Scoutisme 2025-2028, axés sur la mise en œuvre de la feuille de route régionale pour la durabilité.</p>



2025-R07 – Assurer l'avenir du Roverway : gouvernance, responsabilité et participation inclusive

Contexte

Roverway est un événement éducatif très apprécié qui rassemble des jeunes de toute l'Europe, créé par les Scouts et les Guides, pour les Scouts et les Guides. Depuis son lancement en 2003, il est devenu un élément clé de la vie des Régions Européennes de l'OMMS et de l'AMGE.

Cependant, de nombreuses Organisations Membres* qui souhaiteraient accueillir Roverway estiment qu'elles ne peuvent pas. Cela est souvent dû au fait qu'ils n'ont pas reçu le soutien nécessaire pour renforcer leurs capacités, ou que le calendrier de planification de l'événement n'est pas prévisible. En conséquence, seules quelques organisations se sont senties capables de manifester leur intérêt à l'accueillir.

Cette résolution propose une méthode plus équitable et plus transparente pour décider qui accueille Roverway, en permettant à toutes les Organisations Membres éligibles de participer au processus. Elle demande également au Comité Européen du Scoutisme et au Comité Europe AMGE de créer un cycle d'événements plus clair et de soutenir davantage les hôtes potentiels, afin que davantage d'Organisations Membres se sentent prêtes et capables de se porter candidates à l'avenir.

L'objectif est de s'assurer que Roverway continue à se développer, reste durable et reflète la diversité et la force de notre mouvement grâce à une responsabilité partagée, un meilleur soutien et une prise de décision démocratique.

Si la résolution n'est pas présentée ou adoptée par les deux Conférences, le Comité Européen du Scoutisme est encouragé à poursuivre un dialogue constructif avec ses homologues de l'AMGE et à explorer d'autres moyens, dans un esprit de collaboration, pour assurer la continuité et la valeur du Roverway pour les jeunes de toute l'Europe.

** Dans la présente résolution, le terme « Organisations Membres » désignent collectivement les Organisations Membres de l'OMMS et les Organisations Membres de l'AMGE, sauf indication contraire.*

Proposition de contenu

La 25e Conférence Européenne du Scoutisme,

- *Affirmant* que le Roverway est un événement éducatif pour et par les jeunes ;
- *Reconnaissant* que le Roverway est devenu, depuis 2003, un événement important et apprécié dans la vie de la Région Européenne du Scoutisme, de la Région Europe de l'AMGE et des programmes des jeunes de leurs Organisations Membres* ;
- *Reconnaissant* que le Roverway est un événement conjoint de l'Organisation Mondiale du Mouvement Scout et de l'Association Mondiale des Guides et des Éclaireuses, et que son succès repose sur la collaboration et un objectif commun ;
- *Affirmant en outre* que les futures éditions de Roverway seraient enrichies si l'on permettait à davantage d'Organisations Membres d'accueillir l'événement, y compris celles qui sont actuellement limitées par leur capacité organisationnelle, l'absence d'un cycle d'événement prévisible et un soutien insuffisant au renforcement des capacités et à la préparation institutionnelle ;
- *Convaincue* que le développement continu, la durabilité et le succès du Roverway dépendent d'une appropriation partagée, d'une prise de décision inclusive et d'une clarté concernant la gouvernance et le soutien aux hôtes ;
- *Notant* que les Organisations Membres doivent avoir la possibilité d'évaluer, de débattre et de décider des candidatures pour l'organisation de l'événement de manière transparente, éthique et responsable, et
- *Estimant* que les Organisations Membres devraient être pleinement impliquées dans le processus de prise de décision concernant l'accueil,

Demande au Comité Européen du Scoutisme de,

- **D'entamer** avec la Région Europe de l'AMGE un dialogue et des processus de planification conjoints, conformément au protocole d'accord existant adopté lors de la 17^e Conférence Européenne du Guidisme et du Scoutisme (conférence conjointe) en 2022, afin de faire évoluer la démarche de sélection des futurs hôtes du Roverway d'une manière ouverte, transparente et participative.
- **D'exprimer** auprès de la Région Europe de l'AMGE le désir de la Conférence Européenne du Scoutisme d'avoir un processus de sélection des hôtes qui permette à toutes les Organisations Membres éligibles de soumettre des propositions, et que les décisions soient prises à travers un processus démocratique et transparent impliquant les Organisations Membres des Régions Européennes de l'OMMS et de l'AMGE.
- **D'aider** les Organisations Membres à renforcer leurs capacités et à se préparer à accueillir les futures éditions du Roverway, notamment en leur fournissant des conseils, des ressources et des délais prévisibles.
- **De rendre compte** aux Organisations Membres des progrès de ces dialogues et processus et des développements connexes au cours de la période triennale.

Proposé par : The Scout Association (UK)

Soutenu par : Pfadfinder und Pfadfinderinnen Österreichs (AT), The Scout Association of Malta (MT), Federación de Escultismo en España (ES)

** Dans la présente résolution, le terme « Organisations Membres » désignent collectivement les Organisations Membres de l'OMMS et les Organisations Membres de l'AMGE, sauf indication contraire.*

Document d'informations générales

Préparé par le centre de soutien pour l'Europe du Bureau Mondial du Scoutisme

Titre du projet de résolution :	Assurer l'avenir du Roverway : gouvernance, responsabilité et participation inclusive
Proposé par :	The Scout Association (UK)
Soutenu par :	Pfadfinder und Pfadfinderinnen Österreichs (AT), The Scout Association of Malta (MT), Federación de Escultismo en España (ES)

Implications en matière de politiques

Ce projet de résolution concerne le [protocole d'accord établi entre les Régions Européennes de l'OMMS et de l'AMGE](#) (recommandation 17EGSC-JC01 adoptée par la 17^e Conférence Européenne du Guidisme et du Scoutisme en 2022) ainsi que la planification et la gestion des événements régionaux ([stratégie pour les événements de l'OMMS](#)).

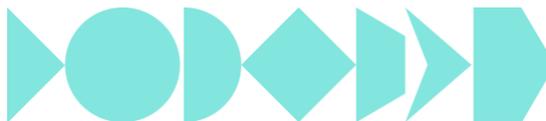
Contexte historique

Les résolutions, décisions ou propositions historiques suivantes sont pertinentes lors de l'examen de ce projet de résolution :

- Résolutions de la Conférence Européenne du Scoutisme :
 - EUR-R12-2004 : Amélioration de la coopération avec la Région Europe de l'AMGE

Implications en matière de ressources

Ressources humaines	Ressources financières
Bénévoles : <ul style="list-style-type: none">▪ Ce travail s'inscrit dans le cadre des tâches clés du Comité Européen du Scoutisme.▪ Consultants de l'OMMS.	Estimation de 65 000 USD pour la mise en œuvre de toutes les mesures proposées. Ces coûts sont estimés sur la base des coûts opérationnels du Bureau Mondial du Scoutisme, en tenant compte des éléments suivants : <ul style="list-style-type: none">• Réunions de la gouvernance régionale et du personnel.• L'offre de services de l'OMMS. Participation aux événements et d'initiatives régionales.
Personnel : <ul style="list-style-type: none">▪ Ce travail s'inscrit dans le cadre des tâches clés du centre de soutien pour l'Europe du BMS.	
Ressources externes : <ul style="list-style-type: none">▪ Aucune ressource externe supplémentaire n'est nécessaire.	



2025-R08 – Scoutisme pour la paix : renforcer la solidarité et l'engagement des jeunes dans la construction de la paix en Europe

Contexte

Cette résolution vise à réaffirmer le rôle du Scoutisme dans la construction de la paix, en particulier à un moment où de nombreux pays en Europe et autour de l'Europe sont confrontés à de graves défis tels que la guerre, l'instabilité politique et les menaces pour la démocratie et les droits de l'homme. Dans la Région Européenne du Scoutisme, nos Organisations Membres proviennent d'un large éventail de contextes, allant de démocraties établies de longue date à des régions actuellement touchées par des conflits ou se préparant à l'éventualité d'un conflit. Au fur et à mesure que la région s'agrandit, nous voyons également de plus en plus d'Organisations Membres provenant d'endroits qui peuvent être en conflit les uns avec les autres. Cette diversité est source de force et de complexité.

Malgré ces défis, les jeunes dans le Scoutisme continuent à faire preuve d'une incroyable résilience. Beaucoup soutiennent leurs communautés dans des circonstances difficiles, en restant fidèles à leurs valeurs et à la promesse scout. Certains travaillent en étroite collaboration avec la société civile et les structures nationales pour renforcer la résilience, tandis que d'autres créent des cultures de paix au niveau local, à la maison, dans les écoles et les communautés. Cette résolution appelle tous les membres de la Région Européenne du Scoutisme à prendre l'éducation à la paix plus au sérieux que jamais. Elle reconnaît que la paix ne consiste pas seulement à mettre fin aux guerres, mais aussi à faire preuve d'équité, de dialogue, d'empathie et à apprendre à vivre ensemble malgré nos différences. Le Scoutisme a toujours défendu ces valeurs.

Elle propose une série de mesures pratiques : aider les Organisations Membres à intégrer l'éducation à la paix dans leurs programmes ; multiplier les occasions pour les Scouts de se rencontrer et d'apprendre les uns des autres au-delà des frontières ; améliorer le soutien, le financement et la formation disponibles pour ceux qui font ce travail ; et rassembler les gens lors d'un « Sommet européen sur le Scoutisme et la paix ». Elle renforce également le poids de notre voix qui demandent que les jeunes soient reconnus comme des leaders essentiels dans les efforts de consolidation de la paix – pas seulement demain, mais aujourd'hui.

Cette résolution vise à renforcer le cœur des valeurs du Scoutisme : l'unité, la compréhension et l'engagement à rendre le monde meilleur et plus pacifique.

Proposition de contenu

La 25e Conférence Européenne du Scoutisme,

- *Reconnaissant* les menaces croissantes à la paix, l'érosion des droits de l'homme et les défis se dressant face aux valeurs démocratiques à travers l'Europe et au-delà, et affirmant le rôle vital que les jeunes et le Scoutisme jouent dans la construction d'une société juste, inclusive et pacifique,
- *Reconnaissant* la diversité des contextes à travers la Région Européenne du Scoutisme, des démocraties stables aux environnements fragiles ou touchés par des conflits, et saluant le courage et l'engagement des jeunes qui défendent les valeurs du Scoutisme même dans les circonstances les plus difficiles,
- *Affirmant* que la paix est plus que l'absence de violence : c'est un processus fondé sur la justice, l'équité, le dialogue et la compréhension mutuelle, et que le Scoutisme a longtemps défendu l'éducation à la paix, la citoyenneté mondiale et l'apprentissage interculturel comme étant au cœur de sa mission éducative ;
- *Reconnaissant* les approches multiples de la construction de la paix dans la région, depuis la coopération avec la société civile et les structures de renforcement de la résilience jusqu'à la promotion d'une culture de la paix dans les foyers, les écoles et les communautés,
- *Soulignant* l'importance des échanges internationaux, du dialogue interculturel et de l'apprentissage partagé pour renforcer la solidarité et donner aux jeunes les moyens de lutter contre les divisions, les préjugés et l'extrémisme,

- *Appréciant* les diverses expressions de la foi au sein du mouvement scout, et célébrant cet exemple vécu de coexistence pacifique et de compréhension interreligieuse, et
- *Estimant* qu'aujourd'hui plus que jamais, la Région Européenne du Scoutisme doit réaffirmer son engagement en faveur de l'éducation à la paix et de la coopération internationale en tant que piliers centraux de son travail,

Décide que :

- **Les Organisations Membres bénéficieront** d'un soutien pour faire de l'éducation à la paix un pilier essentiel de leurs programmes des jeunes, en veillant à ce que les jeunes acquièrent les connaissances, les compétences et les attitudes nécessaires pour défendre la paix, la démocratie et les droits humains.
- **La Région Européenne du Scoutisme** promouvra activement et offrira davantage d'opportunités pour les jeunes de participer à des échanges internationaux, des projets conjoints et des expériences transfrontalières, en Europe et avec d'autres régions scoutées, afin de renforcer la solidarité et la compréhension mutuelle.
- **Les structures de soutien** aux Organisations Membres seront améliorées. Des ressources, des formations et des possibilités de financement seront élaborées pour aider les Organisations Membres à mettre en œuvre des initiatives d'éducation à la paix et à organiser des expériences internationales pour les jeunes, quel que soit leur contexte ou leur capacité.
- **Un Sommet sur le Scoutisme et la Paix en Europe sera organisé**, au cours de la prochaine période triennale, axé sur les idéaux européens fondamentaux – la dignité humaine, la liberté, la démocratie, l'égalité, l'État de droit et le respect des droits de l'homme, y compris ceux des minorités – afin d'aider les Organisations Membres à renforcer leurs stratégies, à échanger des pratiques et à équiper les jeunes pour qu'ils puissent relever les défis sociétaux actuels dans leur propre contexte. Cet événement réunirait de petites délégations de chaque Organisation Membre.
- **Les activités de plaidoyer en faveur d'une participation complète, effective et significative des jeunes à la consolidation de la paix seront renforcées.** La région plaidera en faveur d'une plus grande reconnaissance des jeunes en tant qu'acteurs clés de la consolidation de la paix, en s'engageant auprès des décideurs politiques, des institutions et de la société civile pour promouvoir les actions menées par les jeunes en faveur de la paix et de la démocratie.
- **Le programme du Dialogue pour la paix sera développé** et comprendra des séminaires de formation des formateurs pour aider les Organisations Membres à mettre en œuvre le programme au niveau national.

Proposé par : The Scout Association (UK)

*Soutenu par : Ring Deutscher Pfadfinder*innenverbände (DE), Hitachdut Hatsofim Ve Hatsotot Be Israel (IL),
Національну Організацію Скаутів України (UA)*

Document d'informations générales

Préparé par le centre de soutien pour l'Europe du Bureau Mondial du Scoutisme

Titre du projet de résolution :	Scoutisme pour la paix : renforcer la solidarité et l'engagement des jeunes dans la construction de la paix en Europe
Proposé par :	The Scout Association (UK)
Soutenu par :	Ring Deutscher Pfadfinder*innenverbände (DE), Hitachdut Hatsofim Ve Hatsotot Be Israel (IL), Національну Організацію Скаутів України (UA)

Implications en matière de politiques

Ce projet de résolution a un impact sur le [travail actuel](#) dans les domaines de l'éducation à la paix, de la construction de la paix et de l'éducation aux droits de l'homme, ainsi que sur des projets tels que le Dialogue pour la paix, les Scouts pour les ODD, la préservation et la promotion du patrimoine mondial, et [Voix du changement](#), qui impliquent tous des partenaires du Scoutisme Mondial.

Contexte historique

Les résolutions, décisions ou propositions historiques suivantes sont pertinentes lors de l'examen de ce projet de résolution :

- Résolutions de la Conférence Mondiale du Scoutisme
 - 2024-10 : vivre ensemble en paix
 - 2021-10 : leadership dans la paix
 - 2014-13 : éducation à la paix dans le Scoutisme
 - 2011-16 : jeunesse, paix et sécurité dans les relations extérieures
 - 2008-20 : éducation pour la paix
 - 1999-18 : année internationale de la culture et de la paix
 - 1996-13 : paix
 - 1990-15 : journée internationale de la paix
 - 1988-07 : éducation à la paix et à la compréhension humaine
 - 1985-05 : paix et compréhension humaine
 - 1983-04 : éducation à la paix
- Résolutions de la Conférence Européenne du Scoutisme :
 - EUR-R01-2022 : Plan régional du Scoutisme 2022-2025
 - EUR-R05-2022 : crise humanitaire en Europe (résolution d'urgence)
 - EUR-R01-2019 : Plan régional du Scoutisme 2019-2022 – « Grandir ensemble en Europe ».
 - EUR-R01-2016 : Plan régional du Scoutisme 2016-2019
 - EUR-R01-2013 : Plan régional du Scoutisme 2013-2016
 - EUR-R11-2013 : développements au Moyen-Orient : impact sur les jeunes
 - EUR-R12-2013 : inclusion des jeunes migrants
 - EUR-R15-2007 : Scouts du monde
 - EUR-R03-1996 : aide aux réfugiés
 - EUR-R04-1996 : convention des Nations unies sur les droits de l'enfant
 - EUR-R06-1996 : droits de l'homme
 - EUR-R08-1996 : Développement du programme des jeunes
 - EUR-R11-1972 : immigrants et travailleurs invités

Implications en matière de ressources

Ressources humaines	Ressources financières
Bénévoles : <ul style="list-style-type: none">▪ Bénévoles impliqués dans le soutien d'une équipe d'éducation à la paix dans la Région	Estimation de 110 000 USD pour la mise en œuvre complète de toutes les mesures proposées

<p>Européenne du Scoutisme, ainsi qu'animateurs et formateurs engagés dans des projets de Dialogue pour la paix.</p>	<p>Ces coûts sont estimés sur la base des coûts opérationnels du Bureau Mondial du Scoutisme, en tenant compte des éléments suivants :</p>
<p>Personnel :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Personnel soutenant les activités dans le domaine de l'éducation à la paix dans la Région Européenne du Scoutisme, qui devrait consacrer 1,5 ETP aux actions proposées dans ce projet de résolution. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Soutien à la planification et à la réalisation d'activités d'éducation à la paix (bénévoles, personnel et consultants externes). ▪ Contribution aux coûts liés à la prestation de services de l'OMMS. ▪ Contribution dans le cadre du partenariat de la Région avec KAICIID pour la période triennale. ▪ Estimation des coûts liés à la proposition de sommet sur l'éducation à la paix.
<p>Ressources externes :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Consultants externes soutenant la production et la validation du matériel et apportant une contribution d'expert général, estimés à 0,25 ETP pour la période triennale. 	<p>Note : Cette estimation correspond au coût prévu pour la mise en œuvre des objectifs liés à l'éducation à la paix inclus dans le Plan régional du Scoutisme 2025-2028.</p>



2025-R09 – Azimuth – Connecter les Scouts pour voyager dans la région

Contexte

Azimuth est un projet conjoint des Régions Européennes de l'Organisation Mondiale du Mouvement Scout (OMMS) et de l'Association Mondiale des Guides et des Éclaireuses (AMGE), qui vise à créer une plateforme en ligne pour les deux Régions Européennes. Elle a été créée pour permettre aux Scoutes et aux Guides au niveau local de tisser des liens en créant des publications sur une plateforme en ligne appelée « Azimuth ». Pour garantir le respect des exigences en matière d'À l'abri de la maltraitance et de protection, chaque utilisateur doit régulièrement être activé par son Organisation Membre.

La période triennale écoulée a montré que le processus d'activation, bien que nécessaire, empêche Azimuth d'attirer une masse critique d'utilisateurs actifs mensuels, nécessaire à la pertinence de la plateforme. De plus, le logiciel initial, solide et adapté aux besoins, n'a pas été entretenu régulièrement et est donc devenu obsolète, au point qu'il est maintenant plus facile de créer une nouvelle plateforme, fondée sur les expériences acquises au cours de la dernière période triennale.

Proposition de contenu

La 25e Conférence Européenne du Scoutisme,

- *Rappelant* la résolution EUR-R04-2022 de la Conférence Européenne du Scoutisme,
- *Affirmant* l'objectif commun de promouvoir les expériences internationales dans la Région,
- *Remarquant* l'intérêt continu du niveau local pour vivre le Scoutisme à l'étranger d'une manière autonome et qui offre un meilleur contrôle financier,
- *Reconnaissant* que la plateforme Azimuth n'a pas atteint le niveau de diffusion envisagé par la Conférence,
- *Consciente* des ressources humaines et financières nécessaires pour continuer à proposer Azimuth,
- *Envisageant* un outil utilisé dans toute la Région, fondé sur les enseignements de la dernière période triennale,
- *Consciente* que la Région Europe de l'AMGE est en train d'évaluer ses capacités et ressources pour continuer la gestion conjointe d'Azimuth, et
- *Reconnaissant* la motion concomitante à la 18^e Conférence Européenne du Guidisme,

Demande au Comité Européen du Scoutisme de,

- **De faciliter** un espace ouvert aux Organisations Membres pour participer au développement d'un successeur à Azimuth qui se concentre initialement sur la fourniture d'une carte régionale des terrains de camps, des maisons scouts et des événements, facile d'accès pour les responsables locaux, tout en étant conforme aux réglementations en matière de confidentialité, d'À l'abri de la maltraitance et de protection.
- **D'assurer** une transition organisée de la plateforme Azimuth existante à son successeur.
- **De créer** une stratégie pour assurer l'évaluation, le développement, l'entretien continu de la plateforme.
- **D'organiser** un événement de lancement simultané de la nouvelle plateforme dans toute la Région.
- **De créer** un outil promotionnel pour les Organisations Membres afin de faciliter la promotion de la plateforme auprès de leurs membres et d'assurer un marketing continu.
- **D'apporter un soutien continu** aux Organisations Membres dans l'utilisation et la promotion de la plateforme.
- **De maintenir** un dialogue continu et d'explorer les possibilités de coopération avec la Région Europe de l'AMGE en ce qui concerne la mise en œuvre et la promotion de la plateforme, en cas d'accord mutuel ; et

Invite les Organisations Membres à

- **Coopérer** avec l'équipe de la plateforme pour inclure les données de toutes les Organisations Membres de la Région, dans la mesure où cela est conforme à leurs réglementations et stratégies respectives.
- **Promouvoir activement** l'utilisation de la plateforme auprès de leurs membres.

Proposé par : Pfadfinder et Pfadfinderinnen Österreichs (AT)

*Soutenu par : Ring Deutscher Pfadfinder*innenverbände (DE), Związek Harcerstwa Polskiego (PL), Federação Escutista de Portugal (PT), Scouterna (SE)*

Document d'informations générales

Préparé par le centre de soutien pour l'Europe du Bureau Mondial du Scoutisme

Titre du projet de résolution :	Azimuth – Connecter les Scouts pour voyager dans la région
Proposé par :	Pfadfinder und Pfadfinderinnen Österreichs (AT)
Soutenu par :	Ring Deutscher Pfadfinder*innenverbände (DE), Związek Harcerstwa Polskiego (PL), Federação Escutista de Portugal (PT), Scouterna (SE)

Implications en matière de politiques

Ce projet de résolution se rapporte au [Protocole d'accord établi entre les Régions Européennes de l'OMMS et de l'AMGE](#) (Recommandation 17EGSC-JC01 adoptée par la 17^e Conférence du Guidisme et du Scoutisme en 2022).

Contexte historique

Les résolutions, décisions ou propositions historiques suivantes sont pertinentes lors de l'examen de ce projet de résolution :

- Résolutions de la Conférence Européenne du Scoutisme :
 - EUR-R04-2022 : faciliter les échanges internationaux dans le Scoutisme et le Guidisme
 - EUR-R13-2013 : programme EraScout

Implications en matière de ressources

Ressources humaines	Ressources financières
Bénévoles : <ul style="list-style-type: none">▪ Les consultants bénévoles qui soutiennent la gestion des actions proposées par ce projet de résolution.	Estimation de 125 000 USD pour la mise en œuvre complète de toutes les mesures proposées.
Personnel : <ul style="list-style-type: none">▪ Personnel chargé de soutenir la gestion des actions proposées par ce projet de résolution, estimé à 0,2 ETP.	Ces coûts sont estimés sur la base des coûts opérationnels du Bureau Mondial du Scoutisme, en tenant compte des éléments suivants : <ul style="list-style-type: none">▪ L'implication de bénévoles régionaux qui géreront et aideront à la mise en œuvre des mesures proposées par ce projet de résolution, par période triennale.
Ressources externes : <ul style="list-style-type: none">▪ Consultants externes fournissant une expertise et un dépannage pour les actions proposées par le projet de Résolution, estimé à 0,5 ETP.	<ul style="list-style-type: none">▪ Coûts récurrents et autres, y compris les consultants externes, liés au développement, à l'administration du système, à l'entretien et au dépannage, par période triennale.



2025-R10 – Assurer une collaboration continue entre la Région Europe AMGE et la Région Européenne du Scoutisme

Contexte

Par le biais de la [communication conjointe 8-2024](#) diffusée le 9 décembre 2024, nous avons été informés que le Conseil Mondial de l'AMGE avait décidé de tenir en ligne les éléments de gouvernance des futures Conférences Régionales de l'AMGE. L'avenir de la Conférence Européenne du Guidisme et du Scoutisme (CEGS) en tant qu'événement conjoint est depuis lors très incertain. Nous apprécions profondément le caractère commun et les avantages d'un CEGS en personne, et il est important pour la Région Européenne du Scoutisme de poursuivre cette tradition. Bien que la décision ne nous appartienne pas, notre voix et notre soutien sont nécessaires.

Si la CEGS conjointe n'est pas maintenue dans un avenir proche, nous devons explorer de manière proactive d'autres moyens de maintenir ce lien précieux.

Proposition de contenu

La 25e Conférence Européenne du Scoutisme,

- *Rappelant* la longue histoire de collaboration entre la Région Europe AMGE et la Région Européenne du Scoutisme, en particulier à travers l'organisation réussie de Conférences Européennes du Guidisme et du Scoutisme (CEGS) conjointes,
- *Reconnaissant* les approches complémentaires des Régions Européennes de l'AMGE et de l'OMMS pour répondre aux besoins des jeunes à travers l'Europe,
- *Reconnaissant* que cette coopération crée des opportunités d'apprentissage partagé et d'amélioration de l'impact et de la visibilité dans toute l'Europe,
- *Consciente* des résultats positifs obtenus par les CEGS conjointes et en personne pour favoriser l'unité, le partage des ressources et la prise de décision en collaboration, ainsi que de la valeur ajoutée des CEGS conjointes pour les Organisations Nationales Scoutes et Guides (ONSEG),
- *Comprenant* que la décision de poursuivre les CEGS conjointes doit être mutuellement acceptée par les Régions Européennes de l'AMGE et de l'OMMS avec un préavis suffisant,
- *Envisageant* un avenir où les Régions Européennes de l'AMGE et de l'OMMS se développent et continuent à se soutenir mutuellement, et
- *Soulignant l'importance* d'un dialogue soutenu au-delà des Comités Régionaux Européens de l'OMMS et de l'AMGE.

Demande au Comité Européen du Scoutisme de,

- **Maintenir** le dialogue avec le Comité Europe de l'AMGE pour exprimer l'intérêt soutenu de la Conférence Européenne du Scoutisme pour l'organisation et la conduite de Conférences Européennes du Guidisme et du Scoutisme en personne en 2028 (si possible) et au-delà.
- **Partager** avec les Organisations Membres des mises à jour régulières sur les progrès et les résultats de ce dialogue.
- **Collaborer** avec le Comité Europe de l'AMGE pour explorer et mettre en œuvre des formats alternatifs afin d'assurer la poursuite des échanges et de la coopération en personne, au cas où les Conférences Européennes conjointes du Guidisme et du Scoutisme ne seraient pas viables.

Appelle les Organisations Membres à

- **Exprimer** leur soutien à la poursuite de la coopération entre les Régions Européennes de l'AMGE et de l'OMMS, en particulier en ce qui concerne la continuation de la tradition d'une Conférence Européenne du Guidisme et du Scoutisme en personne.
- **Renforcer** les partenariats entre l'AMGE et l'OMMS au niveau national.

*Proposé par : Ring Deutscher Pfadfinder*innenverbände (DE)*

Soutenu par : Pfadfinder et Pfadfinderinnen Liechtensteins (LI)

Document d'informations générales

Préparé par le centre de soutien pour l'Europe du Bureau Mondial du Scoutisme

Titre du projet de résolution :	Assurer une collaboration continue entre la Région Europe AMGE et la Région Européenne du Scoutisme
Proposé par :	Ring Deutscher Pfadfinder*innenverbände (DE)
Soutenu par :	Pfadfinder et Pfadfinderinnen Liechtensteins (LI)

Implications en matière de politiques

Ce projet de résolution concerne le [protocole d'accord établi entre les Régions Européennes de l'OMMS et de l'AMGE](#) (recommandation 17EGSC-JC01 adoptée par la 17^e Conférence Européenne du Guidisme et du Scoutisme en 2022), ainsi que la proposition de plan d'action conjoint 2025-2028.

Contexte historique

Les résolutions, décisions ou propositions historiques suivantes sont pertinentes lors de l'examen de ce projet de résolution :

- Résolutions de la Conférence Mondiale du Scoutisme
 - 2008-29 : comité consultatif AMGE-OMMS
 - 2005-21 : relations AMGE-OMMS
 - 2002-13 : relations AMGE-OMMS
 - 1999-14 : étude de faisabilité
 - 1996-06 : Organisations Nationales Scoutes et Guides (ONSEG)
 - 1996-07 : Association Mondiale des Guides et des Éclaireuses (AMGE)
 - 1990-19 : relations entre l'AMGE et l'OMMS
 - 1990-20 : relations entre l'AMGE et l'OMMS
 - 1985-13 : comité consultatif mondial du Guidisme et du Scoutisme
 - 1983-03 : coéducation
- Résolutions de la Conférence Européenne du Scoutisme :
 - EUR-R02-2019 : travailler ensemble
 - EUR-R04-2019EO : une voie à suivre
 - EUR-R01-2013 : Plan Régional du Scoutisme 2013-2016
 - EUR-R06-2013 : partenariat stratégique avec l'AMGE
 - EUR-R05-2007 : travail conjoint avec la Région Europe de l'AMGE 2007-2010
 - EUR-R10-2007 : chevauchement des plans régionaux
 - EUR-R03-2004 : modification du Plan régional du Scoutisme
 - EUR-R05-2004 : plan conjoint 2004-2007
 - EUR-R12-2004 : amélioration de la coopération avec la Région Europe de l'AMGE
 - EUR-R04-2001 : plan d'action conjoint
 - EUR-R15-2001 : collaboration AMGE-OMMS
 - EUR-R15-1998 : déclaration sur les relations
 - EUR-R17-1998 : coopération future
 - EUR-R01-1992 : Collaboration entre l'OMMS et l'AMGE, Plan d'action pour une Région Européenne du Guidisme et du Scoutisme

Implications en matière de ressources

Ressources humaines	Ressources financières
Bénévoles : <ul style="list-style-type: none">▪ Ce travail s'inscrit dans le cadre des tâches clés du Comité Européen du Scoutisme.	Estimation de 112 000 USD pour la mise en œuvre de toutes les mesures proposées.

<p>Personnel :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Ce travail s'inscrit dans le cadre des tâches clés du centre de soutien pour l'Europe du BMS. 	<p>Ces coûts sont estimés sur la base des coûts opérationnels du Bureau Mondial du Scoutisme, en tenant compte des éléments suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Réunions de la gouvernance régionale et du personnel. • Participation et planification d'événements et/ou d'initiatives conjointes spécifiques afin de garantir la poursuite des échanges et de la coopération en personne. <p>Cette estimation exclut le coût prévu pour la mise en œuvre du projet de plan d'action conjoint 2025-2028.</p>
<p>Ressources externes :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Aucune ressource externe supplémentaire n'est nécessaire. 	



2025-R11 – Avenir du travail conjoint

Contexte

L'incertitude entourant le travail conjoint a suscité l'inquiétude des Organisations Membres (OM). Nous devons donc lever l'incertitude et clarifier le travail conjoint qui sera effectué au cours de la période triennale. Nous pensons que le travail conjoint est une partie essentielle du Scoutisme et du Guidisme européen, et une opportunité significative de partager les meilleures pratiques et expériences entre l'AMGE et l'OMMS.

En définissant des attentes claires pour les nouveaux Comités des Régions Européennes de l'OMMS et de l'AMGE, nous pensons que le travail conjoint des deux régions peut être plus fort et plus ambitieux tout au long de la prochaine réunion triennale.

Nous reconnaissons que les ressources humaines et financières dont disposent les organisations sont très différentes à l'AMGE et à l'OMMS. Nous proposons donc que les deux organisations perçoivent le travail conjoint comme un partenariat où les deux parties contribuent en fonction de leurs capacités. Nous pensons que les deux Régions Européennes de l'AMGE et de l'OMMS apportent une expertise et des connaissances qui peuvent être bénéfique aux deux organisations.

Proposition de contenu

La 25e Conférence Européenne du Scoutisme,

- *Reconnaissant* le travail accompli par le groupe de travail sur le travail conjoint tout au long de la période triennale écoulée,
- *Reconnaissant* qu'une motion similaire devrait être présentée lors de la 18^e Conférence Européenne du Guidisme,
- *Reconnaissant en outre* le fait que la Conférence Européenne du Scoutisme n'a pas le mandat de décider ce que la Région Européenne AMGE fera ou ce qui l'intéresse,

Demande au Comité Européen du Scoutisme,

- **D'approcher** le Comité Europe de l'AMGE pour lui suggérer de poursuivre le travail conjoint et de travailler à l'élaboration d'un plan d'action triennal conjoint avec la Région Europe de l'AMGE.

Demande au Comité Européen du Scoutisme :

- **De renforcer** le travail conjoint avec la Région Europe de l'AMGE en explorant l'élaboration d'un Plan d'Action Triennal Conjoint, à présenter lors de la 26e Conférence Européenne du Scoutisme en 2028.

Demande au Comité Européen du Scoutisme de,

- **Rechercher des** solutions et des compromis pour surmonter les différences entre l'AMGE et l'OMMS.
- **Trouver** d'autres moyens d'équilibrer le partenariat sur la base de leurs forces respectives, afin de parvenir à un résultat fructueux pour les deux partenaires, sur la base du rapport et des suggestions du groupe de travail sur le travail conjoint 2022-2025.

Proposé par : Le Conseil des Scouts Danois (DK)

Soutenu par : Pfadfinder und Pfadfinderinnen Österreichs (AT), Scouterna (SE)

Document d'informations générales

Préparé par le centre de soutien pour l'Europe du Bureau Mondial du Scoutisme

Titre du projet de résolution :	Avenir du travail conjoint
Proposé par :	Le Conseil des Scouts Danois (DK)
Soutenu par :	Pfadfinder und Pfadfinderinnen Österreichs (AT), Scouterna (SE)

Implications en matière de politiques

Ce projet de résolution se rapporte au [Protocole d'accord établi entre les Régions Européennes de l'OMMS et de l'AMGE](#) (Recommandation 17EGSC-JC01 adoptée par la 17^e Conférence du Guidisme et du Scoutisme en 2022).

Contexte historique

Les résolutions, décisions ou propositions historiques suivantes sont pertinentes lors de l'examen de ce projet de résolution :

- Résolutions de la Conférence Mondiale du Scoutisme
 - 2008-29 : comité consultatif AMGE-OMMS
 - 2005-21 : relations AMGE-OMMS
 - 2002-13 : relations AMGE-OMMS
 - 1999-14 : étude de faisabilité
 - 1996-06 : Organisations Nationales Scoutes et Guides (ONSEG)
 - 1996-07 : Association Mondiale des Guides et des Éclaireuses (AMGE)
 - 1990-19 : relations entre l'AMGE et l'OMMS
 - 1990-20 : relations entre l'AMGE et l'OMMS
 - 1985-13 : comité consultatif mondial du Guidisme et du Scoutisme
 - 1983-03 : coéducation
- Résolutions de la Conférence Européenne du Scoutisme :
 - EUR-R02-2019 : travailler ensemble
 - EUR-R04-2019EO : une voie à suivre
 - EUR-R01-2013 : Plan Régional du Scoutisme 2013-2016
 - EUR-R06-2013 : partenariat stratégique avec l'AMGE
 - EUR-R05-2007 : travail conjoint avec la Région Europe de l'AMGE 2007-2010
 - EUR-R10-2007 : chevauchement des plans régionaux
 - EUR-R03-2004 : modification du Plan régional du Scoutisme
 - EUR-R05-2004 : plan conjoint 2004-2007
 - EUR-R12-2004 : amélioration de la coopération avec la Région Europe de l'AMGE
 - EUR-R04-2001 : plan d'action conjoint
 - EUR-R15-2001 : collaboration AMGE-OMMS
 - EUR-R15-1998 : déclaration sur les relations
 - EUR-R17-1998 : coopération future
 - EUR-R01-1992 : Collaboration entre l'OMMS et l'AMGE, Plan d'action pour une Région Européenne du Guidisme et du Scoutisme

Implications en matière de ressources

Ressources humaines	Ressources financières
Bénévoles : <ul style="list-style-type: none">▪ Ce travail s'inscrit dans le cadre des tâches clés du Comité Européen du Scoutisme.	Estimation de 50 000 USD pour la mise en œuvre de toutes les mesures proposées.

<p>Personnel :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Ce travail s'inscrit dans le cadre des tâches clés du centre de soutien pour l'Europe du BMS. 	<p>Ces coûts sont estimés sur la base des coûts opérationnels du Bureau Mondial du Scoutisme et comprennent les réunions de la gouvernance régionale et du personnel.</p>
<p>Ressources externes :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Aucune ressource externe supplémentaire n'est nécessaire. 	<p>Remarque : cette estimation exclut le coût prévu pour la mise en œuvre du projet de plan d'action conjoint 2025-2028.</p>

